

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2016

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 10 mai 2016, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Est absente :

Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 35, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



2016-218

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2016-219

MAIRIE – DON À LA CROIX-ROUGE CANADIENNE POUR LES SINISTRÉS DE FORT MCMURRAY

CONSIDÉRANT la situation d'urgence qui prévaut dans la région de Fort McMurray en Alberta;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures de poser un geste pour supporter les sinistrés;

CONSIDÉRANT la décision du gouvernement du Canada de doubler les dons qui seront fait à la Croix-Rouge Canadienne.

EN CONSÉQUENCE;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2016 (suite)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures verse un don de 1 000 \$ à la Croix-Rouge Canadienne pour venir en aide aux sinistrés du Fort McMurray.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-220

TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires de 120 000.00 \$ pour la mise en œuvre et l'acquisition de logiciels et de données géomatique tel que proposés et déposés en annexe au mémoire.

AMENDEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU :

De reporter ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

Adopté à l'unanimité



MOTIONS ET RÈGLEMENTS



2016-221

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2016-484 AU MONTANT DE 1 030 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE PAVAGE DU 4^E RANG OUEST, DU CHEMIN DU ROY, DES RUES DE LA SABLIÈRE, DES ARTISANS, DU FOIN ET DU LIN DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un *Règlement d'emprunt n° 2016-484 au montant de 1 030 000 \$ pour la réfection de pavage du 4^e Rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du lin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.*



2016-222

APPROPRIATION DE 51 500 \$ AU FONDS GÉNÉRAL DE LA VILLE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'approprier de 51 500 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 5 % du montant de la dépense prévue par le *Règlement d'emprunt n° 2016-484 au montant de 1 030 000 \$ pour la réfection de pavage du 4^e Rang Ouest, du chemin du Roy, des rues de la Sablière, des Artisans, du Foin et du lin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.*

Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur du Règlement.

Ont voté pour : MM Sylvain Juneau et Raynald Brulotte,
Ont voté contre : Mme Lise Lortie,
MM Denis Côté Guy Marcotte et Louis Potvin

Rejeté à la majorité



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

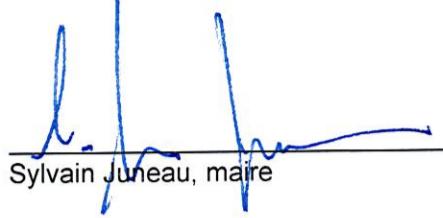


DIVERS



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h.



Sylvain Juneau, maire



Daniel Martineau, greffier

